

L'ÉCHO DE CARTIGNY



Téléphone : 022 756 12 77
<http://www.cartigny.ch>
E-mail info@cartigny.ch

Numéro 1, avril 2008

Sommaire :

- Recyclage : la commune est toujours dans le peloton de tête avec en moyenne un taux de 50%, mais il y a une ombre au tableau !
- Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget de fonctionnement pour 2008.
- Cette année la troupe du Trabli ne sera pas, hélas, au fidèle rendez-vous annuel.
- Sept failles ont été brûlées aux Roches le dimanche soir 10 février.

DECHETTERIE

« Cartigny, village pionnier en matière de gestion des déchets sur le canton de Genève », voici le titre du travail de maturité de Sema Kaderli réalisé il y a 5 ans déjà. Vu les résultats obtenus dans le tri de nos déchets, nous sommes très fiers d'avoir réussi le pari fou de ne plus avoir dans le village que des containers terriers et de participer, à notre niveau, au recyclage des déchets. Depuis la mise en service de ce système, notre commune est toujours dans le peloton de tête avec en moyenne un taux de recyclage de 50%. Notre objectif est d'améliorer encore ce résultat, mais il y a une ombre au tableau. En effet, depuis quelques mois, nous pouvons constater que certains des villageois ont oublié les beaux principes des débuts, laissant traîner à côté des poubelles cartons, chaises de jardin, bidons d'essence, ordinateurs, lecteurs DVD, fours micro-onde et aquariums, pour ne citer que quelques exemples.

Ce problème ne touche pas que Cartigny. En effet, d'autres communes confrontées à ce genre de problème n'ont pas hésité à délivrer des amendes (la loi permet de les fixer entre 100.- et 60'000.- CHF). Afin de ne pas avoir à poster un agent municipal derrière chaque poubelle pour surveiller les contrevenants à l'ordre public, il a été décidé de



rappeler une fois encore certaines règles.

Premièrement, en règle générale, tout déchet amené à la déchetterie doit être de nature et de taille à pouvoir rentrer dans l'un des conteneurs appropriés. Ne déposez donc rien à côté des conteneurs.

Deuxièmement, les sacs de 60 et de 100 litres rentrent difficilement dans les conteneurs, c'est pourquoi il est recommandé d'utiliser des sacs de 35 litres. Pour vos déchets compostables, il est important de les mettre dans des

sacs verts biodégradables et en aucun cas de les jeter en vrac dans le conteneur approprié, ceci pour des questions d'odeur et d'hygiène.

Troisièmement, les grands cartons non pliés ne rentrent pas tout seuls dans les conteneurs, il faut donc les plier ou encore les découper.

Quatrièmement, les objets tels que lecteur DVD, ordinateur ou encore four micro-onde n'ont pas leur place dans les conteneurs, qui ne sont pas du tout prévus à cet effet d'ailleurs. Les poser à côté ne résout pas le problème. Ils doivent impérativement être amenés à la déchetterie du Nant-

Editorial

Voici venu le printemps, temps du renouveau. Le bulletin de Cartigny n'échappe pas cette règle, il fait peau neuve et change de nom ! Plus court, plus réactif, plus fréquent donc, plus utile aux Cartiginois.

Autres nouveautés dès le mois prochain, un de vos conseillers s'adressera à vous au travers de l'éditorial pour vous parler d'un des aspects de la vie communale et un résumé des séances du conseil municipal vous sera présenté.

Mais rassurez-vous, les communications des sociétés villageoises seront toujours de la partie !

Qui dit changement dit adaptation. La forme n'est pas définitive et évoluera au fil des éditions et au gré des suggestions.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle mouture et espérons qu'elle sera à votre goût !

de-Châillon, située à 10 minutes de Cartigny sur la route d'Aire-la-Ville à Bernex. Vous pourrez vous y débarrasser rapidement et gratuitement de vos déchets encombrants, les horaires étant les suivants : lundi à vendredi de 14h30 à 19h30, samedi et dimanche de 9h30 à 17h00. De plus, ces déchets spéciaux demandent un traitement adéquat afin de recycler certains de leurs composants potentiellement dangereux. Autre possibilité que le Nant-de-Châillon, la Commune organise deux levées de déchets encombrants, les jeudis 29 mai et 27 novembre prochains.

Pour ce qui est des déchets de jardin, si vous faites appel à des sociétés de jardinage, celles-ci sont tenues de se débarrasser des déchets dans des endroits appropriés (service compris dans le prix) et non pas dans la benne du village réservée aux petites quantités.

Suite page 2.

DÉCHETTERIE

Il est important de souligner que trier les déchets verts c'est très bien, mais que si le tri n'est pas rigoureux, tous les sacs, bien et mal triés, vont à l'incinérateur. Cela signifie des dépenses supplémentaires, la Commune devant payer leur incinération, et une déception pour les gens qui ont pris le temps de faire le

tri des déchets dans leur cuisine. En cas de doute, il est préférable de mettre les déchets en question dans un sac poubelle incinérable.

Alors, pour vous aider à trier encore plus efficacement, les conseillers organisent ce printemps des journées de sensibilisation aux

déchetteries. Les enfants pourront y faire des jeux, gagner des prix et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions autour d'un apéritif. Vous recevrez de plus amples informations en temps utiles et nous nous réjouissons déjà de vous y rencontrer.

La commission ad hoc gestion des déchets

BUDGET 2008

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget de fonctionnement pour 2008. Ce budget prévoit des recettes pour F 2'503'439 et des charges pour F 2'492'982, l'excédent de revenus présumé s'élevant à F 10'457.

Nos recettes ont été estimées prudemment. Le décalage d'une année introduit lors du changement du système de taxation, additionné au retard de l'administration fiscale, nous a montré que les prévisions de recettes qui nous étaient communiquées pouvaient être différentes des montants qui nous sont effectivement crédités par l'administration.

C'est pour cette raison que, début 2007, au vu de l'importance des revenus 2006 qui nous ont été

annoncés par l'administration, nous avons décidé d'en provisionner une partie pour faire face à d'éventuelles variations ultérieures. Malgré cela, notre excédent 2006 s'est élevé à CHF 308'377.48.



Dès lors, compte tenu de l'importance de cet excédent ainsi que de l'attribution à la provision sur estimation de production, et dans la

mesure où il est apparu inutile de prélever des impôts dépassant sensiblement le montant prévu des charges budgétées, la Commission des finances a proposé à la Mairie de réduire le centime additionnel de 43 à 41 pour l'année 2008. De même, la taxe professionnelle reste dégrevée à 100 %.

Cette diminution de notre centime découle non seulement de la bonne maîtrise de nos dépenses, mais également de la bonne santé financière de nos contribuables. Ainsi, et bien que nous puissions continuer à gérer nos ressources au plus près, nous ne pouvons pas exclure qu'il faille, un jour ou l'autre, revenir sur cette réduction. Dans l'intervalle, nous sommes toutefois heureux de pouvoir vous faire profiter de cette diminution de la charge fiscale.

LES FAILLES

Sept failles ont été brûlées aux Roches le dimanche soir 10 février, sous un ciel pur, éclairé par un croissant de lune éblouissant. L'air étant sec, les failles ont bien brûlé et on entendait craquer la paille et les sarments dans les flammes. La fumée est montée toute droite, aucun vent ne soufflant ce soir-là. Serait-ce à dire que l'année sera peu venteuse ? A chacun de vérifier.

Samedi après-midi, huit enfants ont participé à la fabrication des failles. Le temps était ensoleillé et sec et la température printanière : un vrai plaisir de construire des failles dans ces conditions. Sous la supervision de

Henriette Wiblé et de Georgette Gribi et moyennant quelques coups de mains bienvenus des parents, les enfants ont attaché paille et sarments autour des perches, et les ont coiffées d'un toupet de buis ou de bambou. Mises à l'abri jusqu'à dimanche soir, les failles ont été plantées aux Roches et allumées par Benoit, Chloé, Irène, Manuel, Matthias, Mailys, Athena et Siulong, les enfants qui ont aidé à les fabriquer.

Les vacances de février n'ont pas empêché nombre de Cartignois de se réunir aux Roches, silhouettes mystérieuses éclairées par la seule lumière des failles et de la lune. Après

avoir goûté au vin chaud et au sirop préparés par Madame Liliane Cocquio, présidente du Groupe du Costume de La Champagne et offert par la Commune, chacun est retourné chez soi.

Une fois de plus, cette clairière au-dessus du Rhône aura été le cadre magnifique de l'ancienne tradition des failles, célébrée à Cartigny depuis des temps immémoriaux.

Annemarie Wiblé



THEATRE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ...



Cette année la troupe du Trabli ne sera pas, hélas, au fidèle rendez-vous annuel.

En effet, la troupe du Trabli a vécu de sérieux contretemps dus à des désistements qui devenaient de plus en plus difficiles à gérer.

La troupe dans son ensemble, ainsi que ses responsables, n'ont pas voulu prendre le risque de décevoir le public en proposant des prestations qui n'auraient peut-être pas été à la hauteur.

Alors je vous donne rendez-vous au printemps 2009. La troupe met à profit ce temps pour approfondir son

travail et le rendre encore plus performant.

Pour vous consoler, n'hésitez pas à consulter notre site Internet :

www.latroupedutrabli.ch

qui vous rappellera de bons souvenirs. Vous pouvez y envoyer des messages et même, si le cœur vous le dit, des dons.

Merci de votre compréhension et bon printemps à tous.

La Présidente
Evelyne Spaeter

AMENAGEMENT DE LA PETITE-PLAINE

Bonne nouvelle, l'autorisation de construire nécessaire au réaménagement de la place de jeux de la Petite Plaine et de ses abords vient d'être délivrée par le DCTI.

L'architecte chargé du mandat attend

la rentrée des dernières offres de soumission des intervenants et le feu vert de la Mairie et de la commission de la culture. Les travaux devraient pouvoir débuter prochainement.

ANNONCES

JOB'S D'ETE

Comme chaque année, nous recherchons des jeunes filles et des jeunes garçons de la Commune susceptibles de jouer les jardiniers de l'été.



Conditions d'engagement :

- Avoir 15 ans révolus (maximum 18 ans). En cas d'inscriptions trop

nombreuses, la priorité sera donnée aux personnes ayant 16 ans révolus.

- Être habitant de la Commune
- Les personnes engagées travailleront au maximum deux semaines consécutives.

La feuille d'inscription doit être retirée à la mairie d'ici au 30 avril 2008.

Seules les inscriptions respectant cette procédure seront prises en compte. derniers.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le Département du Territoire (DT) rappelle aux propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins noirs ou des pins sylvestres, qu'ils doivent les débarrasser de leurs nids de chenilles et brûler ces derniers.

Il est indispensable que ces nids soient

détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers jours du printemps.

Les personnes qui n'auraient pas nettoyé leurs arbres d'ici au 31 mars prochain sont passibles de peines de police, sans préjudice d'éventuelles demandes de dommages-intérêts.

FEUX DE JARDIN

Le Département du Territoire (DT) rappelle également à la population que les feux de jardin sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève, lorsqu'une collecte des déchets organiques est organisée par la commune, ce qui est le cas dans notre commune.

Ces dispositions découlent de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20), du 5 août 1999.

L'ECHO DE CARTIGNY

NUMÉRO 1, AVRIL 2008

CALENDRIER

Samedi 19 avril :
Soirée du Chœur d'hommes.

Dimanche 4 mai :
Feuillu.

Samedi 24 mai :
Nettoyage des bois et des rivières
avec les pompiers de la commune.

Mercredi 28 mai :
Sortie des aînés.

Samedi 28 juin :
Fête des Promotions.



...pour son concert annuel,
CHANTERA
à la salle communale
Le samedi 19 avril 08
À 20 heure 00
Repas boissons et, en 2^e partie,
Le "Cabaret Aristide Bruant"
vous connaissez ?



L'Association de la Bibliothèque vous annonce deux dates à retenir :

Vendredi 4 avril 2008 à 14h30, après-midi du livre à la bibliothèque de Cartigny : Présentation du livre de Catherine Azad : « Ukraine, mère secrète », suivie d'un goûter.

Mercredi 9 avril 2008 à 16h00 à la bibliothèque : Récits bibliques par Lise Berthoud-Perrot, dès 5 ans.

Frédérique Bosshard Dériaz

ANNIVERSAIRE

Monsieur Pierre Wuarin a fêté ses 80 ans le 10 février 2008.



Le bulletin est réalisé par la commission de l'information.

Ont participé à son élaboration :
Delphine Bolle de Paoli,
Frédérique Bosshard Dériaz,
Yves Cogne, Henrich Duriaux,
Solange Guignard et Sema Kaderli.

Retrouver le bulletin sur web :

<http://www.cartigny.ch/>
Rubrique "Actualités communales"

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE CARTIGNY

L'enquête menée au printemps 2007 auprès des parents des élèves de Cartigny a relevé un réel besoin d'une structure d'accueil parascolaire entre 16h et 18h.

Nous cherchons donc pour la rentrée scolaire d'août 2008 une personne disponible un ou deux après-midi par

semaine pour assurer cette garde en collaboration avec un animateur.

Nous cherchons également une personne bénévole pour gérer la comptabilité de cette commission (maximum deux salaires).

Toute personne intéressée est priée de rendre contact avec :

Laurence Egger, 022 756 45 53 ou Birgit Foti, 022 756 46 02 .

La commission parascolaire de l'ASPEC